

INFORMATIONS GENERALES AUX FUTURS ETUDIANT(ES)

Rentrée septembre 2022 – LEGTA VENDOME



Bienvenue au Lycée Agricole de Vendôme !

SOMMAIRE

1- INFORMATIONS GENERALES

2- INSTALLATION ET EQUIPEMENT

3- VIE A L'ETABLISSEMENT

4- ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET BOURSES

5- HEBERGEMENTS – RESIDENCE ETUDIANTE

6- TRANSPORTS et PLAN BUS

7- CONTACTS

8- HORAIRES DE RENTREE

1- INFORMATIONS GENERALES

Pour s'inscrire

Les inscriptions en BTSA s'effectuent sur la plate forme :  **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

Ce site gère l'ensemble de la procédure (calendrier, première inscription, formulation des vœux, proposition d'admission). Le LEGTA adressera aux familles un dossier d'Inscription à l'issue des phases de réponse d'admission.

Quels sont les tarifs de pension ?

Pour les demi-pensionnaires BTSA : **678,61 €/an.**

Le règlement des pensions s'effectue en 3 fois (facturation par trimestre).

Possibilité de régler par prélèvement automatique.

Quel est l'emploi du temps de la semaine ?

Les cours commencent le lundi matin à 8H30 et se terminent le vendredi après-midi à 17H30. Le mercredi après-midi est libre.

Stages, voyages d'études à l'étranger ?

Grâce au programme **ERASMUS**, aux aides du Ministère en charge de l'agriculture et du Conseil Régional Centre, chaque élève ou étudiant a la possibilité de réaliser son stage professionnel en Europe ou sur d'autres continents.

Avec le soutien du Conseil Régional Centre, de nombreux voyages en Europe sont organisés pour les élèves et pour les étudiants.

Possibilité d'être maître au pair

(Uniquement si le candidat est admis en BTSA, le recrutement s'effectue en juillet)

Le maître au pair est recruté par contrat ; la durée maximale de travail est fixée à **16 heures hebdomadaires**. Le service des maîtres au pair consiste en des surveillances d'études, de réfectoires et de dortoirs.

En compensation de ce travail, le maître au pair bénéficie d'avantages en nature comprenant : la nourriture et le logement en chambre individuelle meublée.

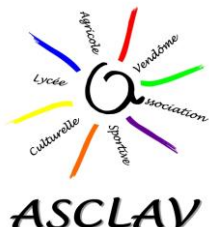
2- INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS

Moyens pédagogiques

- 2 exploitations agricoles : supports de formation et d'expérimentation
- Animalerie de laboratoire : support pédagogique (habilitation niveau 2)
- Laboratoire spécialisé en biologie, biochimie, physique, chimie
- Auditorium de 270 places
- Gymnase, plateaux sportifs
- Salle informatique et multimédia, Laboratoire de langue multimédia
- Centre de documentation de d'information (cdi)
- La restauration *engagé dans la démarche Self O Centre*
- Atelier de machinisme
- Bus scolaire de 55 places

3-VIE A L'ETABLISSEMENT

L'Association Socio-Culturelle du Lycée Agricole de Vendôme



Propose durant l'année scolaire, à tous les étudiants adhérents, de participer et de s'investir dans des activités culturelles et de loisirs variés.

Avec des partenaires (l'Hectare, Scène Régionale de Vendôme, le Chato'do de Blois, des artistes...) permettent aux jeunes d'assister, tout au long de l'année, à différents spectacles, concerts ...

L'Association Sportive



Permet au plus grand nombre de lycéens de pratiquer des activités sportives collectives ou individuelles, les mercredis après-midi et ou certains soirs en semaine avec un large choix d'activités.

4-ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET BOURSES

Constituer un dossier social étudiant (DSE)

Le Dossier Social Étudiant (DSE) est la procédure unique de demande de bourse du supérieur et/ou de demande de logement en résidence universitaire. Le DSE doit être *constitué et renouvelé chaque année*. Le futur étudiant, doit faire sa demande **exclusivement** par internet, **à partir du 15 janvier**, pour la rentrée suivante, avant même d'avoir le résultat de ses examens ni même sa future affectation.

Faites votre demande de bourse et/ou de logement étudiant



Connectez-vous sur **le site internet du CROUS** de l'académie dans laquelle vous êtes inscrit cette année.

<http://www.etudiant.gouv.fr/>

Vous trouverez à cette adresse toutes les informations utiles (réglementation, calendrier, procédure, constitution, suivi, etc...)

Une copie de la **notification provisoire doit être fournie à l'établissement** ou vous serez affecté en septembre. En cas d'affectation dans une autre académie, faire une demande de transfert auprès du CROUS de l'académie d'origine.

Après validation par l'établissement le CROUS procédera au versement de la bourse.

Personne à contacter : Mme MOREL sylvie.morel01@educagri.fr

5-HEBERGEMENT- RESIDENCE ETUDIANT

Résidence étudiante à Vendôme

L'accueil en internat au Lycée n'est pas proposé pour les étudiants.
Néanmoins **merci de contacter la résidence étudiante de Vendôme qui accueille un grand nombre de nos étudiants de première et deuxième année concernant nos trois BTSA.**



12 rue Edouard Branly
41100 - VENDOME

02 54 73 77 00

aubergedejunessevendome@orange.fr

f.j.t.vendome@wanadoo.fr

www.aubergedejunessevendome.com

HERGEMENT SUITE

Afin de vous aider dans la recherche de votre logement sur Vendôme, voici des informations et des adresses utiles.



Centre CAF - Rue du Colonel Fabien - 4100 VENDOME - Tél. : 08.10.25.41.10

Vous pouvez téléphoner aux horaires d'ouverture indiqués

Lundi		13h30 - 18h
Mardi	08h30 - 12h	13h30 - 18h
Mercredi	08h30 - 12h	13h30 - 18h
Jeudi	08h30 - 12h	13h15 - 18h
Vendredi	08h30 - 12h	13h30 - 18h
Samedi	Fermé	
Dimanche	Fermé	

Horaires d'ouverture de la CAF :

Le Lundi : de 13h30 à 17h00

(Tous les lundis sur Rendez-Vous).

Le Jeudi : de 9h15 à 12h15 et de 13h15 à 16h15



Point Information Jeunesse Vendôme - Le Transfo
140 faubourg Chartrain - 41100 VENDOME - Tél : 02 54 89 13 00

Courriel : transfo@territoiresvendomois.fr

Site : <http://www.territoiresvendomois.fr>



Office Du Tourisme du Saillant - 41100 Vendôme
Tél. 02.54.77.05.07

Demandez la liste à jour des logements meublés ou non meublés.

Courriel : ot.vendome@wanadoo.fr

Pour trouver un logement proposé par un particulier sur Vendôme et alentours merci de consulter

le site offres de location sur le bon coin

ou

à l'office du tourisme de Vendôme.

6-TRANSPORT

Vendôme est accessible en TGV depuis Paris (42 minutes) et Tours (18 minutes). Une navette relie l'établissement aux gares SNCF de Vendôme, deux fois par semaine. Le lundi et vendredi. Lignes régulières de bus Move Le LEGTA est à 1h de Tours en voiture, et 1h15 d'Orléans.



L'accès par le train se fait à partir de la gare TGV de Vendôme-Villiers (navette après chaque arrivée de TGV vers le centre-ville) et la gare TER centre-ville.

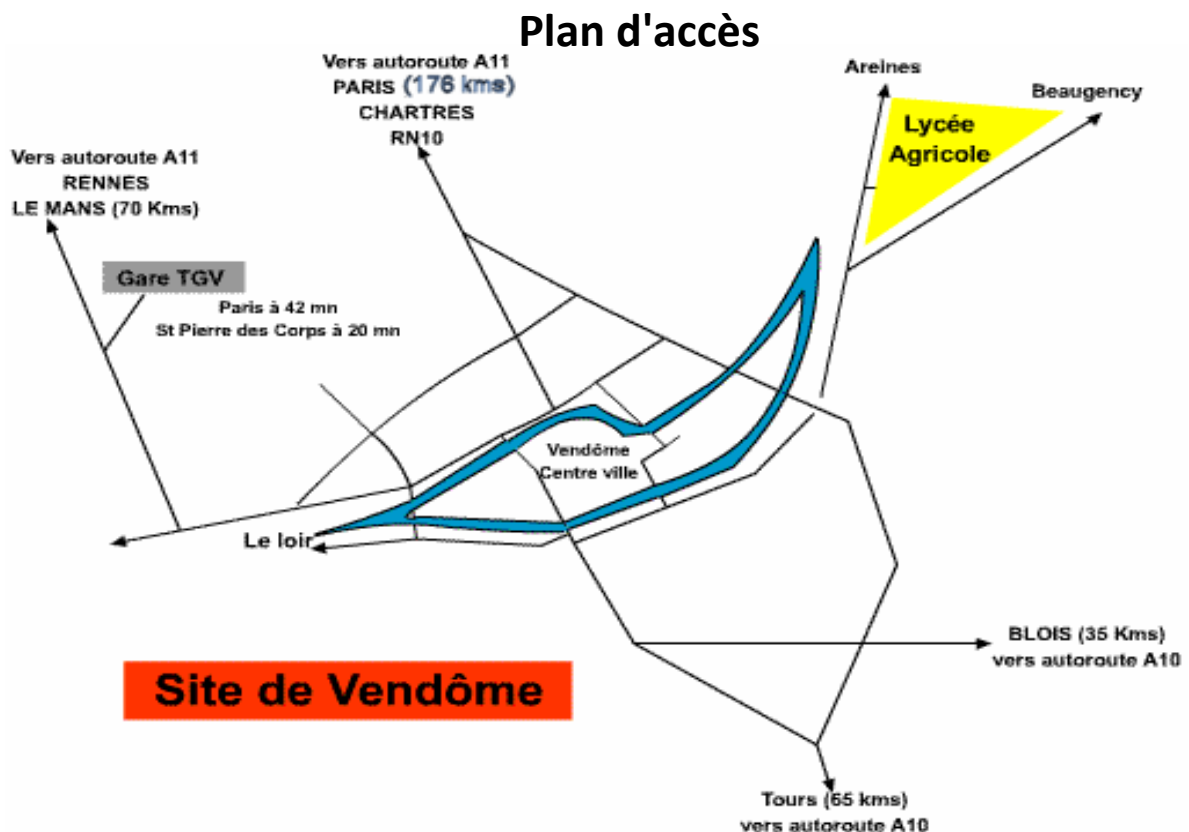
Vendôme est également bien desservie par le réseau routier (RN 10, RN 157). Les accès aux autoroutes A10 et A11 sont à moins de 30 km et deux réseaux de transport sont disponibles.



Lignes régulières de bus / réseau Renseignements : Guichet unique au 02 54 89 43 40 (Mairie de Vendôme)



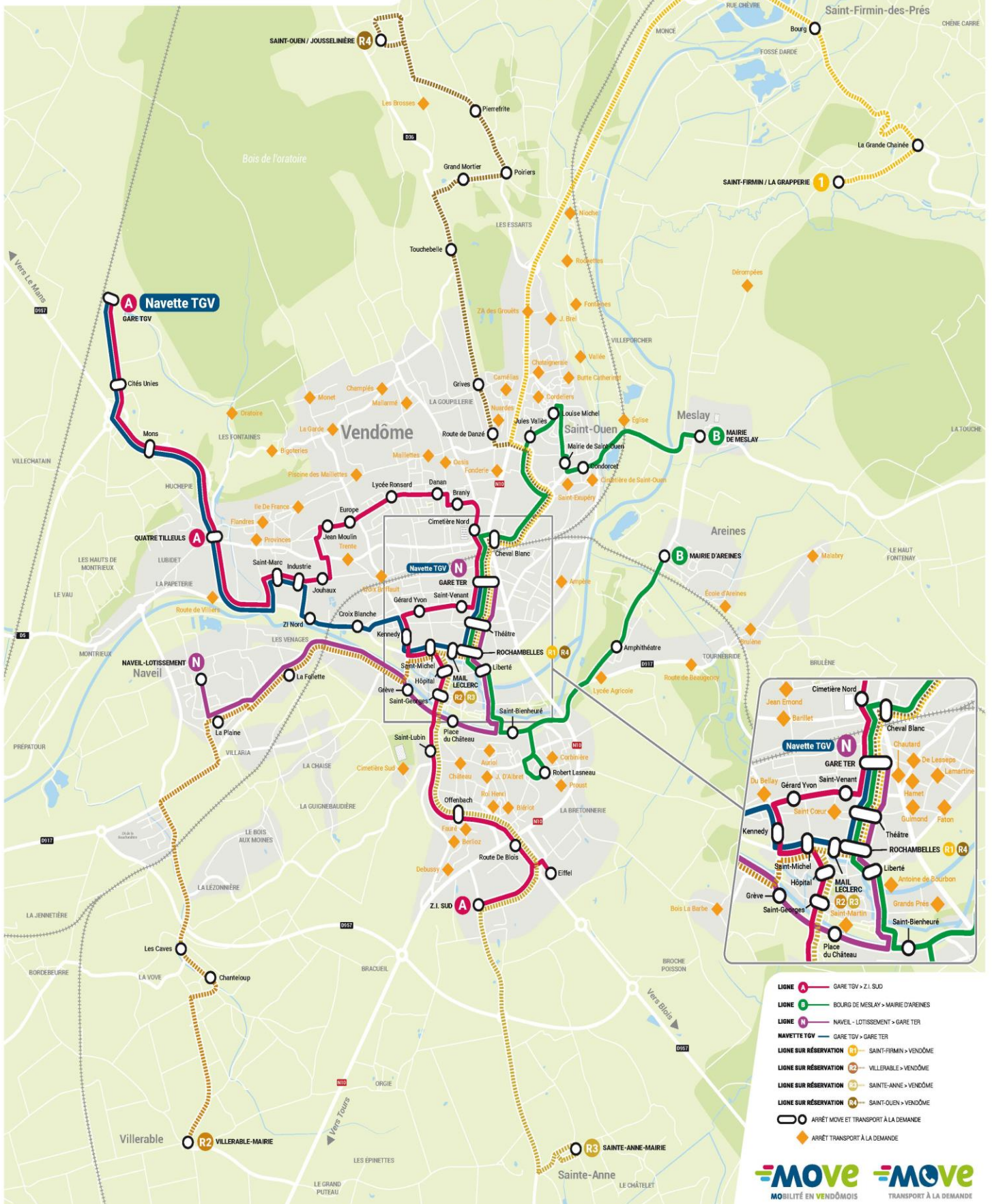
Renseignements : Transports du Loir-et-Cher au 02 54 58 55 44



Personne à contacter : Merci de contater les structures directement.

PLAN BUS

AREINES • MESLAY • NAVEIL • SAINT-FIRMIN-DES-PRÉS •
SAINT-OUEN • SAINTE-ANNE • VILLERABLE • VENDÔME



LIGNE A GARE TGV > Z.I. SUD

LIGNE B BOURG DE MESLAY > MAIRIE D'AREINES

LIGNE N NAVEIL - LOTISSEMENT > GARE TER

NAVETTE TGV GARE TGV > GARE TER

LIGNE SUR RÉSERVATION R1 SAINT-FIRMIN-DES-PRÉS

LIGNE SUR RÉSERVATION R2 VILLERABLE > VENDÔME

LIGNE SUR RÉSERVATION R3 SAINTE-ANNE > VENDÔME

LIGNE SUR RÉSERVATION R4 SAINT-OUEN > VENDÔME

○ ARRÊT MIVE ET TRANSPORT À LA DEMANDE

◇ ARRÊT TRANSPORT À LA DEMANDE

MOVE MOBILITÉ EN VENDÔMOIS

MOVE TRANSPORT À LA DEMANDE

7-CONTACT :

Nathalie BENET / sur le Recrutement – informations filières

Tél. : 02. 54 .67 .44. 17

Sylvie MOREL / Secrétariat scolaire - pédagogique

Vous renseignent sur les modalités administratives

Parcoursup / Crous

Grégory LOCUFIER - Adjoint - CPE répond sur les transports,
les horaires de cours

Emilie LOUIS / Delphine SOLEWYN - Conseillères Principales d'Education

Répondent à toutes les questions sur la vie au lycée en général

Tél. : 02.54.67.44.06

Gwenaëlle LEPAGE – Proviseure / **Elisabeth JENDRASZCZAK –**
Proviseure-Adjointe

Reçoivent les familles qui le souhaitent sur rendez-vous

Tél. : 02. 54 .67 .44. 00

Laure GUITTET – INFIRMIERE LEGTA VENDOME

Répondent à toutes les questions concernant les Problèmes de santé – PAIP–
PPS-AVS

Tél. : 06-30-32-64-07 INFIRMERIE LYCEE

ACCUEIL RENTREE 2022 – LEGTA DE VENDOME

Vendredi 02 septembre 2022 : Rentrée des étudiant(e)s BTSA

Classe	Organisation
BTSA 1^{ère} année GPN	<ul style="list-style-type: none">- 09H00 : Formalités administratives (Auditorium)- 09H30 : Accueil en classe par le PP*- 11H00 : Réunion d'information avec la direction (Auditorium)- 14H00 : Début des cours
BTSA 1^{ère} année ANABIOTEC	<ul style="list-style-type: none">- 09H15 : Formalités administratives (Auditorium)- 09H45 : Accueil en classe par le PP*- 11H00 : Réunion d'information avec la direction (Auditorium)- 14H00 : Début des cours
BTSA 1^{ère} année PA	<ul style="list-style-type: none">- 09H30 : Formalités administratives (Auditorium)- 10H00 : Accueil en classe par le PP*- 11H00 : Réunion d'information avec la direction (Auditorium)- 14H00 : Début des cours
BTSA 2^{ème} année ANABIOTEC GPN et PA	<ul style="list-style-type: none">- 13H30 : Réunion d'information avec la direction (Auditorium)- 14h30 : Formalités administratives (Auditorium)- 15h30 : Accueil en classe par le PP*

* PP : Professeur Principal